

8 et 9 juin 2019

Eliminatoire de la coupe de France de pêche en plombée

Saint Genou (36)



Etang de SAINT GENOU - Samedi 8 et dimanche 9 juin

Parcours.

- Le parcours se situe à 2 km de Saint Genou, au bord de la D63 menant à Argy. (voir plan, page 3).
- La superficie est de 36 ha.
- **Coordonnées GPS de l'entrée: N 46° 56' 0,99'' ; E 01° 21' 48,27'' (N 46,933611° ; E 1,363410°)**
- La profondeur y est de 3m50 à 6 m, selon la distance de pêche.
- Courant nul à moyen, fonction du vent.
- Poissons dominants : gardons, poissons-chats, brèmes, rotengles et carpes.
- Circulation et stationnement des véhicules autorisés. Chacun des concurrents peut placer celui-ci derrière lui.

Réglementation .

- Carte de pêche à la journée obligatoire (2€), délivrée sur place, durant les éventuels entraînements. Plan d'eau de la Communauté de Communes du Val de l'Indre-Brenne, géré par une Association.
- Merci, après les entraînements, **de mettre les poissons-chats dans les sacs poubelles** du parcours.
- Tailles légales : sandre (40 cm) et brochet (50 cm).

Règlement.

- esches animales limitées à **2 litres, dont 0,5 litre maxi de vers de terre et 0,5 litre maxi de fouillis** (dont 0,25 litre maxi de vers de vase). Les boîtes réglementaires de mesure sont obligatoires.
- amorce limitée à **12 litres**.
- cannes limitées à 4,60 mètres.
- bourriches anglaises obligatoires.
- les repères flottants (voir règlement FFPS) sont interdits.
- classement au poids. 1, 2 ou 3 secteurs, selon le nombre de participants ; 2 manches de 5 heures.
- licence 2019 validée avec certificat médical obligatoire. Il ne sera pas fait d'exception : si un participant n'est pas en règle, il ne pêchera pas.

Horaires et lieu de rendez-vous.

Panne ou retard : contacter J-Marc DOUCET ☎ 06.85.70.39.94

Samedi 8 juin.

- 1^{ère} manche :
 - Rendez-vous sur place, à 9h45.
 - Pointage des participants.
 - tirage au sort à 10h15. Contrôles à 11h45.
 - Amorçage à 12h50. Pêche de 13h à 18h.

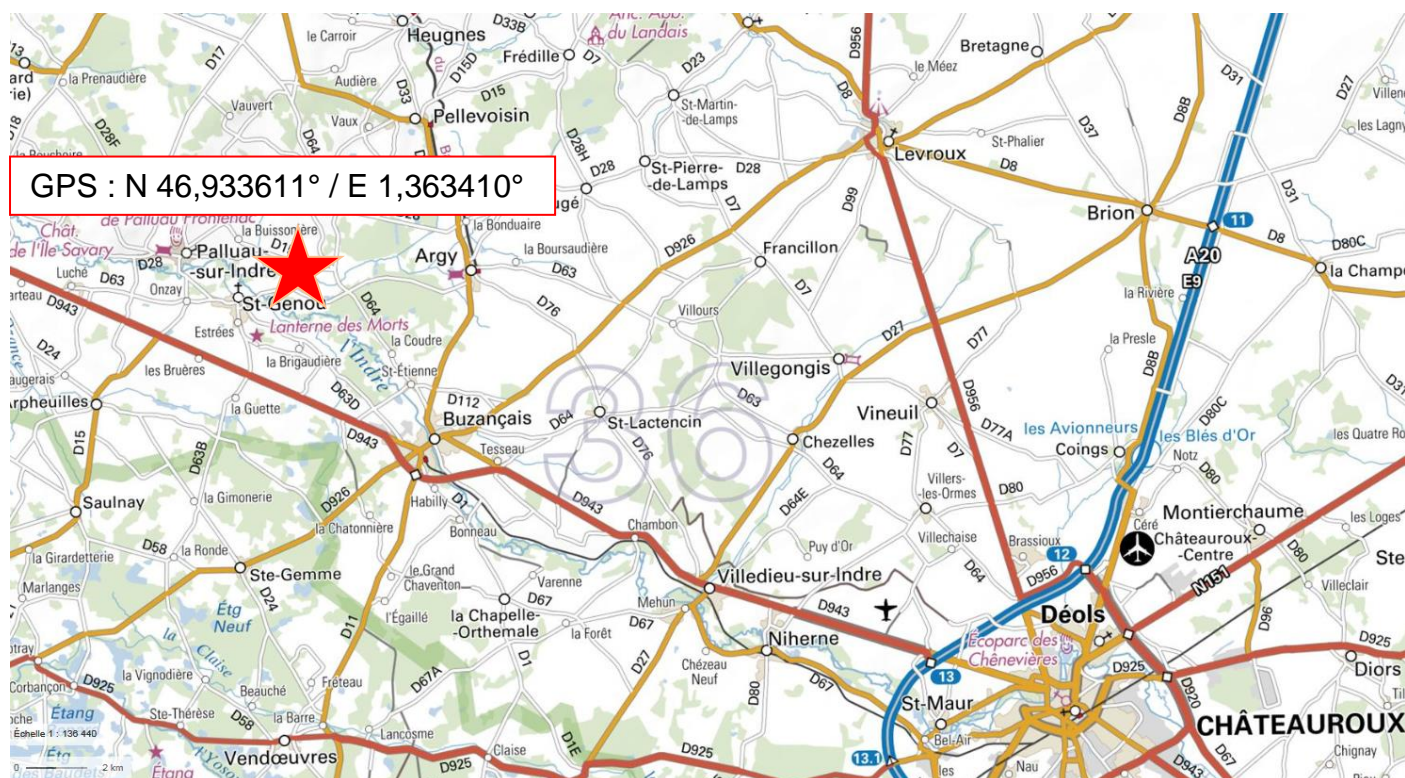
Dimanche 9 juin.

- 2^{ème} manche :
 - Rendez-vous sur place, à 8h. Distribution des numéros des places.
 - Contrôles à 9h15.
 - Amorçage à 10h20. Pêche de 10h30 à 15h30.
- Palmarès, sur place, à partir de 16h30.

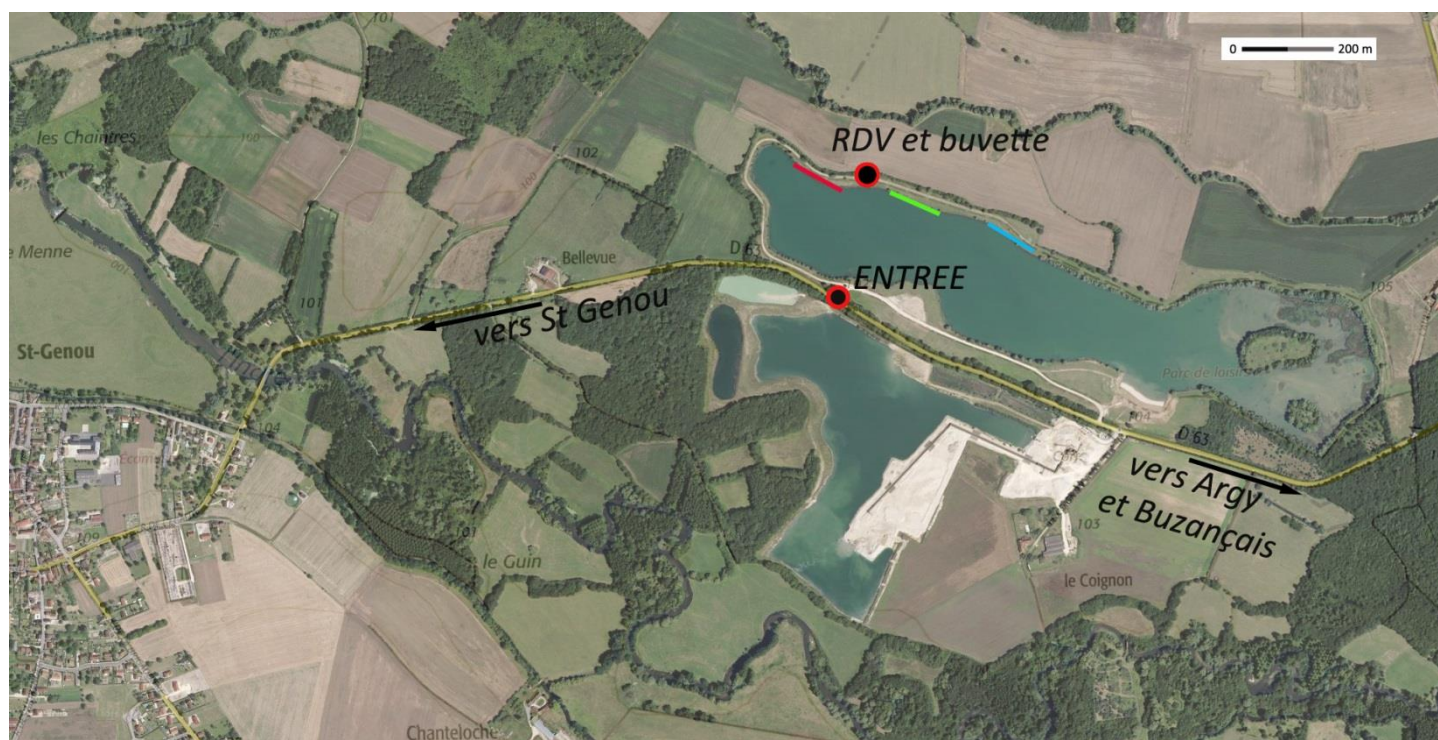
Inscriptions, par mail, auprès de Jean-Marc Doucet et Patrick Ricard **uniquement par les présidents de chaque CD.**

Buvette et sandwiches sur place, les samedi et dimanche midi.

Situation géographique du plan d'eau.



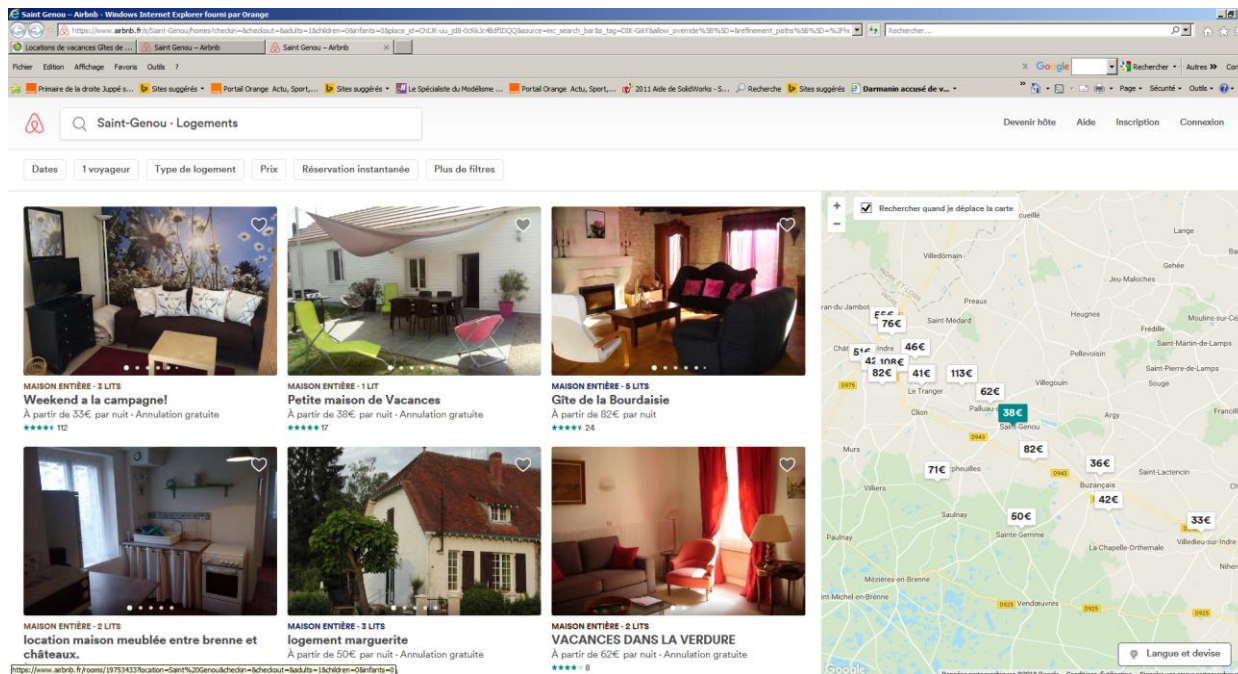
Secteurs : 1, 2 ou 3 secteurs selon le nombre de participants



Hébergements. (par Internet, airbnb ou Gites de France)

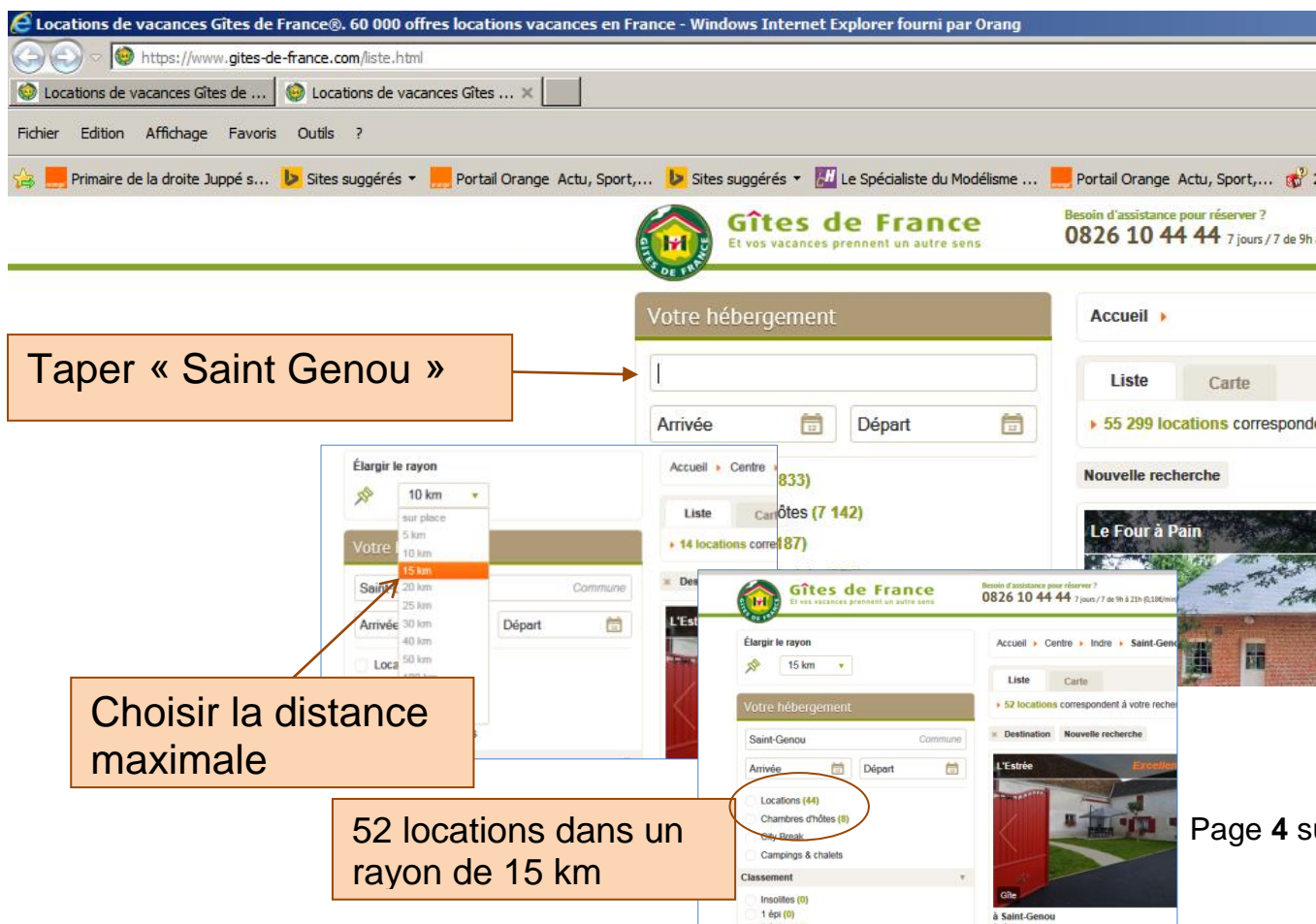
Ci-dessous, lien vers airbnb :

https://www.airbnb.fr/s/Saint-Genou/homes?checkin=&checkout=&adults=1&children=0&infants=0&place_id=ChIJK-uu_jd8-0cRkJc4BdfIDQQ&source=mc_search_bar&s_tag=DIK-Gi6Y&allow_override%5B%5D=&refinement_paths%5B%5D=%2Fhomes



Ci-dessous, lien vers les Gites de France :

<https://www.gites-de-france.com/liste.html>



Hôtels et campings

1 Du Manoir Fanny la Maison Jérôme, 36110 SAINT PIERRE DE LAMPES 📍 13,8 km de Saint Genou résidences de tourisme, résidences hôtelières Tél : ☎ 02 54 35 84 21	5 Blin Marie-Thérèse Les Bordes, 36500 SOUGE 📍 11,7 km de Saint Genou Tél : 02 54 35 44 82
2 Libert Jean François Le Bout du Monde, 36320 VILLEDIEU SUR INDRE 📍 11,9 km de Saint Genou résidences de tourisme, résidences hôtelières Tél : ☎ 02 54 60 87 04	6 Château du Boisrenault Route de Levroux bois Renault, 36500 BUZANÇAIS 📍 9,8 km de Saint Genou Tél : 02 54 84 03 01
3 Lejard Yvonne la Lissonniere, 36700 CHÂTILLON SUR INDRE 📍 13,7 km de Saint Genou Mobile : 06 76 63 93 08	7 Au Croissant + d'infos 53 r Grande, 36500 BUZANÇAIS 📍 7,7 km de Saint Genou Tél : 02 54 84 00 49
4 Renoncet Alain la Marchandiere, 36290 SAULNAY 📍 7,7 km de Saint Genou Tél : 02 54 38 42 94	



Buzançais

☎ +33 (0)2.54.84.17.27 ☎ +33 (0)6.59.88.78.32 ✉ campinglatetenoire@gmail.com

Navigation: NOTRE CAMPING, NOS LOCATIONS, EMPLACEMENTS, ACTIVITES, RESTAURANT, SERVICES, AUX ALENTOURS, TARIFS, CONTACT

Form fields: Date de début?, Combien de Pers?, Type d'hébergement?

Accommodation options:

- MOBIL HOME CLASSIQUE
- MOBIL HOME PRIVILÈGE
- CHALET EN BOIS
- LODGE CLASSIQUE
- LODGE PRESTIGE
- KOTA FINLANDAIS
- YOURTE
- BUNGALOW
- TENTE AMÉNAGÉE 2/4 PERSONNES
- TENTE AMÉNAGÉE 6/8 PERSONNES

Search bar: <http://www.campinglatetenoire.fr>

Parcours de remplacement : Etang municipal de Neuvy Saint Sépulchre

Ce parcours ne sera utilisé qu'en cas de problème grave à Saint Genou (pollution, par exemple).

- La profondeur moyenne y est de 1 m.
- Courant nul à moyen, fonction du vent.
- Poissons dominants : plaquettes, gardons, brèmes et carassins.

Réglementation : Carte de pêche obligatoire. 1^{ère} catégorie piscicole.
Taille légale : truite (23 cm). Autres carnassiers : pas de taille légale.

Règlement.

- esches animales limitées à **1,5 litre**, dont **0,5 litre de fouillis** et **0,5 litre de vers de terre** maxi. Les récipients réglementaires de mesure sont obligatoires.
- amorce limitée à **10 litres**.
- cannes limitées à 4,60 mètres.
- bourriches anglaises obligatoires.
- les lignes flottantes (voir règlement FFPSed) sont interdites.
- classement au poids; 1, 2 ou 3 secteurs ; 2 manches de 5 heures